Thomas Tedesco
Rue de Genève 75
1004 Lausanne
thomas@tedesco.ch
079 627 55 46

Conseil communal de Lausanne
À l'attention de la présidence
p.a. Secrétariat du Conseil communal
Hôtel de Ville — Place de la Palud 2
Case postale 6904
1001 Lausanne

Lausanne, le 10 novembre 2026

Objet : Dépôt de la pétition « Pour une révision du projet Sévelin Nord »

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez ci-joint la pétition « Pour une révision du projet Sévelin Nord », portée par le Collectif Sévelin–Sébeillon–Rue de Genève, ainsi que son argumentaire complémentaire et les listes de signatures.

Les cinq demandes figurent dans le texte joint. Elles portent sur le réexamen du projet, le renforcement de la concertation avec les habitants, la transparence des impacts cumulés, un développement équilibré et une vision globale et cohérente de l'avenir du quartier.

Nous vous demandons d'enregistrer formellement ce dépôt et d'examiner la pétition dans le cadre des compétences du Conseil communal. Nous souhaitons pouvoir présenter notre démarche à la commission chargée de son examen et être informés par écrit des suites données.

Nous vous remercions de bien vouloir accuser réception de ce dépôt et de nous communiquer la référence attribuée au dossier. Toute correspondance relative à cette pétition peut être adressée au soussigné, aux coordonnées indiquées en tête de ce courrier.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Thomas Tedesco
Pour le Collectif d'habitants
Sévelin–Sébeillon–Rue de Genève

Annexes

1. Pétition et argumentaire complémentaire
2. Listes de signatures
3. Masterplan des espaces publics de Sévelin
4. Présentation du plan d'affectation (PA) Sévelin Nord
5. Rapport « Prostitution de rue à Lausanne 2018–2020 »
6. Correspondance relative à l'opposition
   - Lettre d'opposition du 24 février 2026
   - Lettre du Service de l'urbanisme du 19 mai 2026 « Note de séance de conciliation du 22 avril 2026 »
   - Lettre de maintien de l'opposition du 22 mai 2026
7. Flyers d'appel à signer la pétition

Collectif
Sévelin–
Sébeillon

Pour une révision du projet Sévelin Nord

Collectif Sévelin–Sébeillon–Rue de Genève

À la Municipalité de Lausanne et au Conseil communal

Texte de la pétition

Nous demandons une révision du projet Sévelin Nord, une concertation renforcée avec les habitantes et habitants et une évaluation transparente de ses conséquences pour le quartier.

Sur la parcelle PSP, la présentation officielle annonce environ 23'700 m² supplémentaires destinés aux activités, avec des bâtiments pouvant atteindre R+7, soit un rez-de-chaussée et sept étages. Aucun logement n'est prévu dans ce programme d'activités. Ces indications concernent cette partie du projet, et non l'ensemble de Sévelin.

Présentation de la Ville du janv. 26, 2026, p. 23–25

Nous ne sommes pas opposés au développement du quartier. Nous estimons toutefois que les choix concernant les constructions, les activités et les espaces publics doivent être examinés ensemble, avec une meilleure prise en compte des besoins de la population.

La place du logement, l'ensoleillement, la végétalisation, les déplacements et les usages quotidiens du quartier méritent un débat public. Les transformations de Sévelin doivent s'inscrire dans une vision cohérente à l'échelle du secteur.

Nous demandons à la Municipalité de Lausanne et au Conseil communal :

1. **de réexaminer le projet Sévelin Nord ;**
2. **de renforcer la concertation avec les habitants ;**
3. **d'évaluer de manière transparente les impacts cumulés des projets en cours dans le secteur ;**
4. **de garantir un développement équilibré entre activités économiques, espaces publics et qualité de vie ;**
5. **de présenter une vision globale et cohérente de l'avenir du quartier de Sévelin.**

Cette pétition vise à permettre aux habitantes et habitants de participer aux choix qui façonneront durablement leur quartier.

Je soutiens la demande de révision du projet Sévelin Nord et d'une meilleure prise en compte de la voix des habitants.

Signer la pétition en ligne

Argumentaire complémentaire du collectif

Version du sept. 11, 2026

Cet argumentaire développe les cinq demandes de la pétition et présente les propositions complémentaires du collectif à étudier dans le cadre du réexamen du projet. Le texte de la pétition reproduit en première page reste distinct de ces propositions.

Réexaminer les choix qui structurent le quartier

Un plan d'affectation définit les possibilités de construire et l'utilisation du sol. Les représentations présentées à ce stade ne correspondent donc pas nécessairement aux futurs projets architecturaux définitifs.

Présentation officielle, p. 15–16

C'est précisément à cette échelle que nous souhaitons un réexamen. Les affectations autorisées, les volumes constructibles et la place laissée aux espaces libres déterminent les possibilités d'évolution du quartier.

Pour le collectif, ce réexamen doit permettre de discuter les choix retenus, leurs justifications et les possibilités de les améliorer. La qualité du futur quartier doit être appréciée à partir de ses usages quotidiens, autant que des surfaces qu'il pourra accueillir.

Examiner la place du logement et la diversité des activités

La question du logement fait partie de celle de l'équilibre du quartier. Nous estimons que sa place doit être discutée dans une vision d'ensemble de Sévelin, en tenant compte des activités économiques, de la formation et des espaces publics.

Notre interrogation porte également sur la diversité des activités qui pourront s'implanter. Un développement équilibré doit pouvoir accueillir des usages complémentaires et contribuer à la vie du quartier.

Nous souhaitons que les autorités expliquent comment les choix d'affectation répondent à ces objectifs et quelles possibilités de diversification ont été examinées. Cette discussion relève de la demande de réexamen ; elle ne présuppose pas qu'une solution unique s'imposerait sur toutes les parcelles.

Étudier une maison de quartier et des locaux associatifs

Dans le cadre du réexamen de Sévelin Nord, nous demandons d'étudier l'intégration d'une maison de quartier ou de locaux destinés à la vie associative au sein des bâtiments du projet.

L'étude devrait partir des besoins des habitantes et habitants et des associations : espaces de rencontre, salles polyvalentes, réunions, activités collectives ou permanences d'accueil. Elle devrait préciser les surfaces nécessaires, leur accessibilité, les conditions de mise à disposition, les possibilités de financement et les modalités de gestion.

Ces équipements doivent être envisagés en lien avec l'offre existante dans le quartier. Il s'agit d'évaluer leur faisabilité et leur utilité pour la population, en concertation avec les acteurs concernés.

Intégrer le travail du sexe à la réflexion sur le quartier

Le secteur Sévelin–Sébeillon comprend la zone lausannoise dédiée à la prostitution de rue. Cette réalité doit être prise en compte dans la réflexion sur les transformations du quartier et ses équipements.

Nous demandons qu'une réflexion spécifique soit menée avec les travailleuses et travailleurs du sexe, les associations de terrain, les habitantes et habitants et les services compétents. Elle doit examiner les effets des projets sur les conditions d'exercice, la sécurité des personnes, l'accès à l'accompagnement social et à la prévention, ainsi que la cohabitation entre les différents usages du quartier.

Cette démarche devrait aussi évaluer les besoins éventuels en lieux d'accueil ou en infrastructures pour le travail associatif de proximité. Les solutions devront respecter la dignité et la confidentialité des personnes concernées, tout en tenant compte de la qualité de vie des habitants.

Fleur de Pavé — cadre du travail du sexe et zone de prostitution de rue

Ville de Lausanne — bilan et objectifs concernant la prostitution de rue

Rendre compréhensibles les effets cumulés

Les habitantes et habitants vivent les transformations du quartier dans leur ensemble. Les limites entre les projets ne correspondent pas nécessairement à leurs parcours, aux espaces qu'ils fréquentent ou aux nuisances qu'ils peuvent rencontrer.

Nous souhaitons une lecture coordonnée des déplacements, des espaces publics, de la végétalisation et des étapes de réalisation. Elle doit permettre de comprendre comment les projets voisins s'articulent et comment leurs effets seront pris en compte.

La présentation officielle prévoit une réduction du stationnement et un plan de mobilité. Ces mesures doivent être intégrées à l'analyse.

Présentation officielle, p. 30

Notre demande ne repose pas sur l'affirmation d'une hausse inévitable du trafic. Elle porte sur la transparence des hypothèses, les effets attendus et les réponses prévues aux besoins du quartier.

Préciser les garanties pour les espaces publics et la végétalisation

La Ville annonce notamment une placette arborisée, des plantations, des toitures végétalisées et une liaison publique à pied et à vélo.

Présentation officielle, p. 27, 32 et 35

Le collectif prend en compte ces mesures. Il souhaite pouvoir apprécier leur portée concrète : quels espaces seront accessibles, dans quelles conditions, avec quelle qualité d'aménagement et quel entretien dans la durée ?

Il importe également de rendre compréhensible ce qui est garanti par le règlement, ce qui relève de conventions et ce qui reste à définir lors des étapes suivantes.

Concernant l'ensoleillement, nous demandons que les effets des volumes envisagés puissent être appréciés à partir d'éléments documentés. Une inquiétude légitime doit pouvoir recevoir une réponse précise, sans être présentée d'emblée comme un dommage démontré.

Renforcer le dialogue sur les choix encore ouverts

Une séance publique a eu lieu le janv. 26, 2026, avant l'enquête publique organisée du janv. 27, 2026 au févr. 26, 2026. Le collectif reconnaît l'existence de ces étapes d'information et de participation.

Ville de Lausanne — Sévelin

Nous estimons toutefois que le dialogue doit permettre de comprendre quels choix peuvent encore évoluer et comment les préoccupations exprimées sont prises en compte.

Une concertation utile suppose des documents accessibles, des réponses compréhensibles et une présentation claire des arbitrages. Elle doit permettre aux habitantes et habitants de discuter les possibilités d'amélioration du projet.

Présenter une vision cohérente de l'avenir de Sévelin

Nous souhaitons que le projet Sévelin Nord puisse être apprécié au regard de l'avenir du quartier : place du logement et des activités, continuité des parcours, qualité des espaces publics et conditions de vie.

Cette vision doit permettre de comprendre les liens entre les projets, leurs calendriers et les responsabilités des différents acteurs. Elle donnerait un cadre commun au débat et permettrait de suivre les engagements dans la durée.

Notre démarche vise ainsi un développement dont les choix soient expliqués, discutés et évalués au regard de l'intérêt du quartier et de sa population.

Documents de référence

Les références de pages ci-dessus renvoient à la présentation du Service de l'urbanisme du janv. 26, 2026. Ce document décrit le projet présenté avant l'enquête publique : il ne constitue pas, à lui seul, l'ensemble du dossier réglementaire.

Les documents suivants complètent la lecture :

Page officielle de la Ville sur Sévelin et accès à la présentation publique

Oppositions du collectif et réponse de la Ville — dossier lié à la pétition

Flyer du Collectif Sévelin–Sébeillon